

Votons pour l'avenir

Plate-forme électorale 2008



www.pvq.qc.ca

Un mot du chef



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec une grande joie que je vous présente notre projet de société.

Tous, nous devons toujours nous rappeler que le gouvernement existe par et pour le peuple, que les élus ainsi que le Premier Ministre sont des employés de la population et que ceux-ci ont le mandat de la consulter, de l'écouter, et d'agir en conséquence.

La toute première finalité des politiques du Parti vert du Québec est le développement humain et social, réalisé dans une société libre et démocratique basée sur le pouvoir citoyen. Pour se faire, la protection de l'environnement et des écosystèmes constitue la condition nécessaire et inévitable à ce développement humain et social. L'économie quant à elle, est l'un des moyens grâce auquel on atteint efficacement cette finalité.

Ainsi, nous accordons la plus grande importance à l'épanouissement de l'ensemble des Québécoises et Québécois des générations actuelles et futures. Notre mission est de concilier notre mode de vie avec les capacités de notre planète, en proposant des solutions nouvelles, humaines et écologiques, qui faciliteront une meilleure cohabitation de l'économie, du social et de l'environnement.

Les principes que défend le Parti vert du Québec placent la personne au centre de nos préoccupations. Nous proposons une nouvelle vision de la société, basée sur le développement durable. Cette vision teinte l'ensemble des mesures que nous mettons de l'avant et ce tant en économie, qu'en éducation, en santé et en culture.

Le Parti vert du Québec entend répondre aux attentes et aux besoins de la population québécoise, notamment en lui redonnant sa place dans le processus décisionnel. L'urgence de la situation nous motive à agir et nous croyons que le Québec a la capacité de s'y attaquer dès maintenant. Toutefois, plus on prend du retard, plus la solution sera complexe et coûteuse. Dans un contexte de mondialisation, les sociétés qui réagiront les premières seront celles qui posséderont l'économie la mieux préparée pour faire face aux défis du XXI^e siècle.

Il est temps que nous affirmions notre vision d'un Québec fort et responsable. C'est pourquoi je vous invite à voter pour l'avenir, à voter pour le Parti vert du Québec.

A handwritten signature in black ink, reading "Guy Rainville". The signature is fluid and cursive, with the first name "Guy" and the last name "Rainville" clearly distinguishable.

Guy Rainville,
Chef du Parti vert du Québec

Démocratie

Le pouvoir aux citoyennes et aux citoyens

Une gouvernance écologique ne peut exister sans rapports de qualité entre les citoyens et l'état. La transition vers le développement durable nécessite l'adhésion de la majorité de la population. Cela étant, le Parti vert du Québec réitère son engagement à promouvoir les valeurs démocratiques et demeure le seul parti à faire de la démocratie un de ses principaux engagements.

En démocratie, le pouvoir appartient au peuple. Une véritable démocratie ne peut être saine si tous les citoyens n'ont pas le droit d'exprimer leur opinion et de participer activement aux décisions gouvernementales, économiques, sociales et politiques. Pour y parvenir, certaines conditions doivent être remplies, notamment : l'accessibilité à l'information, l'instauration d'institutions encourageant la vitalité civique, la participation des jeunes et un engagement honnête des élus envers leurs responsabilités.

Le processus de décision doit être décentralisé ; pour se rapprocher davantage des citoyens, de leur réalité et de leurs préoccupations locales. Cette réappropriation du pouvoir par les citoyens sera garante d'une politique plus inclusive, plus saine. Les valeurs soutenant cette décentralisation des processus de décisions sont : la responsabilité individuelle, la participation collective, le respect des droits fondamentaux et de la diversité.

Enjeux :

Le Parti vert du Québec s'engage à exercer son leadership pour:

- Favoriser la réappropriation du pouvoir par les citoyennes et les citoyens.
- Assurer l'assainissement du financement politique.
- Accroître la participation citoyenne aux débats publics.

Principes défendus :

- La décentralisation des pouvoirs vers les régions pour que le développement local devienne l'affaire de tous.
- La responsabilisation citoyenne pour encourager la participation du plus grand nombre.
- La transparence et la saine gestion dans les institutions publiques, pour rétablir la confiance.

Projets à entreprendre :

- **Tenir des élections à date fixe**, tous les cinq ans, pour qu'elles cessent d'être un instrument de stratégie partisane. Et inscrire dans la loi électorale l'obligation pour le Vérificateur général du Québec de faire connaître, de façon largement accessible aux citoyennes et aux citoyens, l'état des finances publiques du Québec et cela, dans les six mois précédents les élections.
- **Réformer le mode de scrutin** en y introduisant des éléments de proportionnelle pour que chaque vote compte.
- **Décentraliser les pouvoirs vers les régions** et leur assurer des sources autonomes de revenus pour

que celles-ci puissent décider localement de leur développement.

- **Élire le Premier ministre au suffrage universel direct**, indépendamment des députés, afin de renforcer sa légitimité.
- **Établir des balises claires pour réduire la concentration des médias au Québec** et encourager le développement de nouveaux médias indépendants.
- **Tenir une consultation publique sur les moyens à mettre en place pour renforcer l'application de la loi sur le financement des partis politiques**, pour éliminer toute stratégie de contournement et ainsi assainir le processus.
- **Réglementer davantage le travail des lobbyistes** afin que leur pratique devienne plus transparente.
- **Voter une loi anti-SLAPP** (poursuites abusives) pour garantir la liberté d'expression et, dans le même ordre d'idée, **mettre en place un fonds de défense et inscrire le droit «à la participation publique» dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.**

Économie, ressources naturelles et énergie

Un Québec responsable, chef de file en innovation

Le Parti vert du Québec entend faire la preuve qu'il est possible de concilier économie et environnement. L'économie ne doit plus croître en vase clos. Nous devons tenir compte de l'impact environnemental et social de celle-ci.

En ce moment, l'industrie de la forêt souffre d'une gestion des ressources, basée sur le court terme. Nous semblons répéter les erreurs qui nous ont conduits à des crises comme celle de la morue. Les richesses naturelles du Québec sont mal exploitées, car nous n'avons aucune vision à long terme. Or, des ressources bien gérées seront toujours rentables.

La gestion durable de nos ressources naturelles préservera non seulement celles-ci, mais profitera également à nos communautés. Une telle gestion permettra aussi de donner un souffle nouveau à l'économie du Québec.

Nous devons nous assurer que notre économie soit en mesure de répondre aux défis que pose l'économie mondiale. Le succès du Québec passe donc par l'innovation, la créativité et, surtout, l'audace de se positionner comme chef de file dans le domaine de l'économie durable. Dans ce dessein, nous devons, rapidement amorcer le virage vers l'économie verte.

Enjeux :

Le Parti vert du Québec s'engage à exercer son leadership pour:

- Réconcilier les intérêts écologiques et économiques.
- Augmenter la richesse collective tout en diminuant notre consommation de ressources.
- Assurer la prospérité économique à long terme grâce à une saine gestion des ressources.
- Créer des emplois durables et valorisants.
- Se doter de compétences distinctes pour être plus concurrentiel au niveau mondial.

Principes défendus :

- Le soutien et l'encouragement aux efforts allant dans le sens du développement durable et la sanction des excès environnementaux des individus et des entreprises (principe du pollueur payeur).
- Le principe de précaution doit être appliqué pour préserver la richesse des écosystèmes, assurer la biodiversité et protéger notre patrimoine écologique.
- L'innovation et l'éducation comme fondement d'une économie dynamique.
- L'exportation de l'intelligence régionale pour miser sur nos forces et assurer le développement durable des régions.
- Favoriser la formule coopérative et une prise en charge locale de l'économie.

Projets à entreprendre :

- **Réformer la fiscalité** pour encourager certains comportements et en décourager d'autres afin d'atteindre les objectifs de développement durable.

- **Réaliser un plan de transport québécois de 40 milliards de dollars étalés sur une période de 20 ans** et en faire l'un des moteurs de notre développement économique.
- **Mettre un terme aux partenariats public-privé (PPP).**
- **Investir massivement dans l'efficacité énergétique** afin de réduire notre dépendance au pétrole et de pouvoir exporter l'électricité économisée. Les profits de cette exportation permettront de réduire notre dette publique à 25% du PIB d'ici 2015.
- **Miser sur un fonds négaWatt** (voir l'encart) et un nouveau code du bâtiment axé sur la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).
- **Réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre pour 2020** pour atteindre les objectifs de Kyoto, soit une réduction de 3% par année.
- **Réformer le régime forestier**, en abolissant les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) et en exigeant que les intervenants en forêt publique soient certifiés par le FSC (Forest Stewardship Council), afin d'assurer la saine gestion des forêts. Confier la gestion des ressources naturelles aux communautés locales.
- **Préserver 15% du territoire québécois en aires protégées**, et ce dans chacune des régions naturelles du Québec.
- **Favoriser le développement de l'agriculture biologique** afin d'améliorer la qualité de notre alimentation et de l'environnement. Offrir un meilleur support financier pour les fermes de petite taille et les agriculteurs qui veulent développer un produit unique. Aider les agriculteurs à faire la transition vers une agriculture durable.
- **Déterminer un prix plancher à l'achat d'électricité produite écologiquement** par des petits producteurs particuliers ou par des producteurs coopératifs.
- **Substituer au projet de la Romaine ceux de parcs éoliens** afin de développer le potentiel éolien en favorisant les projets coopératifs et communautaires dans le sud du Québec et les grands projets dans le Nord aux abords des réservoirs hydroélectriques déjà existants.
- **S'opposer à la construction de ports méthaniers** et fermer la centrale nucléaire de Gentilly-2.
- **Nationaliser l'exploitation commerciale de l'eau** pour permettre aux Québécoises et aux Québécois de contrôler et de tirer profit de cette ressource collective, comme ce fut le cas avec Hydro-Québec pour l'hydroélectricité.
- **Se doter d'une politique de redevances** prélevées auprès des grands consommateurs d'eau, institutionnels et privés.
- **Adopter une politique verte d'achat applicable à l'ensemble de l'appareil gouvernemental** afin que l'État privilégie les achats écologiques et établisse une certification indépendante pour ses fournisseurs.

Fond négawatt

Le terme « négaWatt » a été inventé pour désigner une quantité d'énergie que l'on produit, mais qu'on ne consomme pas grâce à l'économie d'énergie. Si, par exemple, nous remplaçons une ampoule 100 Watts par un fluorescent de 20 Watts, nous économisons 80 Watts. La production électrique du Québec demeure cependant la même et nous pouvons encore produire ces 80 Watts. Par contre, le remplacement de l'ampoule nous permet d'utiliser cette énergie pour autre chose que l'éclairage (l'exportation par exemple).

Le principe est simple : le mégawatt que nous ne consommons pas est toujours le moins cher à produire et il ne nécessite pas que nous harnachions de nouvelles rivières pour produire toujours plus d'énergie. Il existe plusieurs manières différentes de « produire » les négaWatts : l'amélioration du code du bâtiment pour que les maisons soient mieux isolées et mieux situées par rapport au soleil, la géothermie, l'utilisation d'appareils plus efficaces, etc. Un véritable programme d'efficacité énergétique, qui comprend des incitatifs sérieux et réalisé indépendamment d'Hydro-Québec, permettrait de grandes économies pour le Québec, puisque notre consommation d'électricité par habitant est l'une des plus élevées au monde

Santé

Parce que le pouvoir de décider de sa vie et de son devenir en dépend

La santé commence par l'éducation et la prévention. La situation ne peut qu'empirer lorsque la prévention est laissée pour compte. D'une part, nous assistons aujourd'hui à une augmentation significative des maladies chroniques dues, entre autres, au stress relié au travail, ou à des facteurs environnementaux. D'autre part, malgré les grands investissements dans les soins de santé, plusieurs Québécoises et Québécois sont toujours en quête d'un médecin de famille.

Nous devons donner un coup de barre et prendre la direction d'une santé à échelle humaine qui favorisera la prise en charge par chacun de sa santé.

Enjeux :

Le Parti vert du Québec s'engage à exercer son leadership pour:

- Favoriser la prévention et l'accessibilité aux soins.
- Contrer la déshumanisation de la santé en donnant accès à un médecin de famille à toutes les Québécoises et tous les Québécois.
- Minimiser l'impact de la pollution et du stress sur la santé.

Principes défendus :

- La prévention permet d'améliorer la santé globale et d'en diminuer les coûts.
- Le droit au niveau de soins de santé le plus élevé possible.
- Les citoyennes et les citoyens sont responsables et doivent disposer des moyens nécessaires pour s'attaquer aux sources de leurs maladies avant qu'elles occasionnent de regrettables conséquences.

Projets à entreprendre :

- **Miser sur un système de coopératives de services de santé** pour permettre à des citoyennes et à des citoyens, des mutuelles, des municipalités, d'offrir un accès plus proche et plus rapide aux soins de santé. (Voir l'encart).
- **Modifier la loi qui autorise uniquement un pharmacien à être propriétaire d'une pharmacie**, pour permettre les officines de pharmacie dans les coopératives de santé et dans les organismes communautaires de soins de santé.
- **Allouer un plus large pourcentage du budget de la santé à la prévention** et à l'éducation en matière de santé.
- **Mettre en place des mécanismes de validation et de régulation des pratiques médicales alternatives** pour autoriser celles qui fonctionnent et sévir contre les charlatans
- **Favoriser l'intégration du transport collectif et actif (marche, vélo) aux infrastructures municipales** et aux entreprises à l'aide de subventions.

- **Développer des «cités vertes»** et une politique nationale d'urbanisme qui favorise un mode de vie actif.
- **Établir des standards nationaux pour la qualité de l'air** (basés sur ceux de l'Organisation mondiale de la santé) afin que les citoyennes et les citoyens aient la garantie d'une norme minimale peu importe l'endroit où ils vivent au Québec.
- **Investir dans des infrastructures de sports de masse**, dans toutes les régions du Québec, pour que toute la population ait accès au bienfait de l'activité physique
- **Sortir la malbouffe** des écoles et des institutions publiques. L'État et les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux doivent donner l'exemple en matière d'alimentation responsable.
- **Rendre obligatoire l'étiquetage des OGM** pour que les consommateurs puissent prendre des décisions éclairées quant à leur alimentation.

COOP de santé

Un des traits trop souvent occulté du système de santé québécois est d'avoir systématiquement réduit le rôle des individus à celui de consommateur ou de patient. La réorganisation structurelle du réseau de la santé ont réduit à peau de chagrin, via la fusion de certains établissements, les places réservées aux citoyennes et aux citoyens sur les conseils d'administration. Il n'est donc pas surprenant que lors des dernières élections au sein des établissements publics de santé, on ait enregistré la plus faible participation historique de la population.

Pour les citoyennes et les citoyens qui désirent s'y engager, le système de santé québécois se présente comme un monumental cul-de-sac. Cette tendance est accentuée par le déploiement rapide des grands acteurs commerciaux, principalement les bannières pharmaceutiques, dans la propriété et la gestion de cliniques médicales. Ceci explique, en partie, la grande consommation de médicaments des Québécoises et des Québécois.

La coopérative de santé permet d'éviter ces problèmes en permettant une prise en charge locale de la santé, la fin de l'ingérence pharmaceutique, un meilleur service à petite échelle, plus de prévention et, finalement, de meilleures conditions de travail pour les médecins. Elle consiste en un groupe de citoyennes et de citoyens ou de médecins qui s'associent pour devenir propriétaires d'une clinique et offrir des soins et des conseils à ses membres.

Depuis un peu plus d'une dizaine d'années, face à la marginalisation de la participation citoyenne dans le système de santé, ou la difficulté d'attirer des médecins en région, des communautés ont décidé de se prendre en charge. Elles ont refusé d'abonner à la seule logique bureaucratique ou aux forces du marché, l'organisation des services de santé. De Saint-Étienne-des-Grès à St-Cyrille-de-Wendover en passant par Saint-Adolphe-d'Howard, la concertation de leaders du milieu, s'appuyant sur une remarquable mobilisation citoyenne, a donné naissance à des coopératives de santé. À Gatineau (secteur Aylmer), des médecins se sont associés sur une base libre et volontaire avec la communauté pour former une coopérative qui compte désormais près de 7 000

Éducation et formation de la main-d'œuvre

Le capital humain au coeur du projet de société

L'éducation constitue le moyen le plus efficace pour lutter contre la pauvreté, pour améliorer la santé, pour assurer un développement économique durable, pour offrir une vie culturelle dynamique et pour comprendre les enjeux liés à la sauvegarde de l'environnement, à une politique énergétique responsable et à une exploitation durable des ressources naturelles.

C'est uniquement avec des diplômés de qualité que nous pourrions prospérer dans l'économie du savoir. C'est seulement grâce à une éducation de qualité de l'enfance à l'âge adulte que nous pourrions assurer l'existence de communautés fortes et dynamiques.

Pour rejoindre la moyenne canadienne de dépenses par élève en éducation, il faudrait investir au Québec 700 millions de dollars. Une somme importante mais qui est nécessaire, voire essentielle, pour le développement de notre société. Encore faut-il l'investir au bon endroit.

Enjeux :

Le Parti vert du Québec s'engage à exercer son leadership pour:

- Redonner au système public d'éducation du Québec ses lettres de noblesse.
- Lutter contre le décrochage scolaire de nos jeunes.
- Assurer la relève, affronter la pénurie de main-d'oeuvre dans certains secteurs économiques et faire de l'éducation la pierre angulaire d'un développement économique à la fine pointe technologique et respectueux de l'environnement et des écosystèmes.

Principes défendus :

- Le système public d'éducation du Québec doit être accessible et de grande qualité pour tous les enfants de toutes les régions du Québec.
- Les enseignants doivent avoir les conditions et les moyens nécessaires pour favoriser la réussite des élèves dans toutes les régions du Québec.
- Il est de la responsabilité de l'État d'assurer à tous les enfants du Québec les ressources nécessaires pour la réussite de leur cheminement scolaire.
- Les travailleuses et les travailleurs de l'ensemble du Québec doivent pouvoir se perfectionner tout au long de leur carrière.

Projets à entreprendre :

- **Abolir le financement des écoles privées**, sur une période de 5 années, et transférer les sommes à l'amélioration des services aux élèves des écoles publiques.
- **Réduire le nombre d'élèves par classe dans nos écoles publiques** en appliquant un plafond inférieur au maximum actuel pour favoriser la réussite des élèves.
- **Augmenter les ressources spécialisées** telles les orthopédagogues, en priorité au primaire, afin

d'exercer le maximum d'efforts au début du parcours scolaire de l'élève, là où ça compte.

- **Mettre en place dans les universités un programme d'un an de formation en pédagogie** pour les détenteurs d'un baccalauréat désirant obtenir le permis d'enseignant au primaire ou au secondaire et pour les gens de métier qui souhaitent enseigner dans le secteur de la formation professionnelle au secondaire.
- **Financer la formation à temps partiel** dans le secteur de la formation professionnelle et technique.
- **Regrouper la formation professionnelle et la formation technique** en plaçant la formation professionnelle préparant aux métiers spécialisés sous la responsabilité des cégeps où se réalise déjà la formation technique préparant les techniciens et technologues dans les mêmes domaines de spécialisation, en maintenant et même bonifiant l'offre de services dans les régions.
- **Étendre l'obligation qu'ont les entreprises à investir 1% de leur masse salariale dans la formation** de la main-d'œuvre, à toute entreprise ayant une masse salariale de 300 000\$ et plus.
- **Soutenir significativement les entreprises qui s'engagent dans une mutuelle de formation** pour se donner collectivement des moyens de former leur main-d'œuvre et simplifier les procédures.

Culture

L'âme d'une nation unique en Amérique

L'art et la créativité nous concernent tous. La place que doivent occuper les créateurs dans notre société est essentielle, voire vitale. Nous devons nous engager à reconnaître, financer et soutenir toute forme d'art traditionnel, actuel et intemporel. Le Parti vert du Québec, tout comme l'UNESCO, soutient fortement la reconnaissance du statut juridique et social des artistes et professionnels de la culture, et ce, par le renforcement de leurs réseaux à travers leur communauté ainsi qu'à travers le monde. Du tamtam à l'Internet, l'art, la culture et la communication sont essentiels au développement de notre société.

La mise en place de régions fortes et dynamiques passe également par une culture vivante qui se vit au quotidien. En matière de culture et en accord avec les valeurs vertes, le PVQ favorise une prise en charge régionale et locale, et la promotion de la diversité.

Enjeux :

Le Parti vert du Québec s'engage à exercer son leadership pour:

- Assurer la santé culturelle du Québec en Amérique et la faire rayonner partout sur la planète.
- Reconnaître pleinement l'importance des artistes et des professionnels de l'industrie dans notre société.
- Faire épanouir l'identité, la culture et la créativité québécoises par le dialogue interculturel et interrégional.

Principes défendus :

- La valeur intellectuelle, spirituelle et économique que les artistes produisent dépasse de beaucoup les sommes investies. Les arts et la culture constituent un levier économique de premier plan.
- Les artistes du Québec ont droit à des conditions de vie décentes.
- La culture, telle qu'elle se manifeste dans toutes les régions du Québec, constitue l'essence même de l'identité québécoise et doit, conséquemment, être préservée et être partagée.

Projets à entreprendre :

- **Hausser le budget de la culture à 1 milliard de dollars** en appliquant une taxe spéciale de 20% sur la publicité nationale. Ces revenus permettront de financer la mise en place et la promotion d'un programme culturel misant sur l'implication des créateurs, des citoyennes et des citoyens, dans une perspective de développement régional économique et culturel.
- **Mettre en place des programmes de coopératives d'habitation et d'ateliers pour offrir aux artistes** de tout genre, un environnement d'incubation propice à la créativité. Des «fonctionnaires des arts» s'y installeront pour prendre le pouls des projets et activités culturels, mieux répondre aux besoins concrets du milieu, aider à remplir les formulaires et faire le suivi des demandes.
- **Mettre en place d'un réseau Internet permettant, notamment aux citoyennes et aux citoyens de**

faire des visites virtuelles de nos musées et d'accéder rapidement aux sites québécois d'intérêt culturel.

- **Corriger l'état de détérioration actuelle des sites historiques nationaux** par un financement adéquat de leur restauration.
- **Augmenter le financement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) pour atteindre un budget minimal de 180 millions de dollars** et ainsi permettre l'épanouissement de nombreux projets dans tous les domaines de la création et de la performance.
- **Augmenter le financement de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) de 100 millions de dollars** pour atteindre 150 millions de dollars. Ceci permettra de doubler l'aide accordée au programme actuel de production cinéma et de créer deux nouveaux fonds : l'un pour la production régionale et l'autre pour la production dite de genre non traditionnel (science-fiction, fantastique, animation, documentaire, comédie musicale, etc.).
- **Favoriser les productions télévisuelles et cinématographiques régionales** et aider les petites entreprises sous-traitantes en production à démarrer en région.

Injecter 100 millions de dollars supplémentaires dans le budget de Télé-Québec pour lui permettre de remplir sa mission et de devenir une référence au niveau de l'information quotidienne et de la production d'émissions d'intérêt public, et ce, tant au niveau régional, national qu'international.

Lutte à la pauvreté et justice sociale

Parce que la société québécoise a besoin de tous ses talents

Alors que les quartiers les plus pauvres sont souvent les plus pollués, que les saines habitudes de vie ne sont pas toujours accessibles aux plus démunis et que la mondialisation ne fait pas que des gagnants, il importe d'agir pour assurer la cohérence d'un projet de société juste, généreux et ouvert sur le monde. L'amélioration de la qualité de vie doit profiter à toutes et à tous. Nous voulons donc poursuivre les efforts de justice sociale qui ont fait la force du Québec moderne.

Enjeux :

Le Parti vert du Québec s'engage à exercer son leadership pour:

- Combattre la pauvreté, l'injustice et l'iniquité qui font obstacle à l'exercice des droits humains et qui entraînent privations, exclusion et souffrance.
- Lutter contre l'exclusion sociale et assurer la participation des moins bien nantis aux décisions politiques et socio-économiques qui les concernent.
- Favoriser une meilleure redistribution de la richesse matérielle et intellectuelle par le moyen d'une fiscalité audacieuse et de programmes sociaux appropriés.

Principes défendus :

- Toute personne a droit, pour elle et sa famille, à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent.
- Toute personne a le droit d'être protégée contre toutes formes d'exploitation et d'exclusion.

Projets à entreprendre :

- **Indexer le salaire minimum** en fonction de la progression du salaire moyen et déterminer un revenu minimum garanti.
- **Construire 10 000 logements sociaux et 5 000 logements abordables sur une période de 3 ans**, certifiés écologiques selon la norme LEED et gérés par des coopératives ou par des OSBL.
- **Assurer un financement récurrent sur 5 ans aux organismes** offrant des services sociaux et communautaires afin qu'ils cessent de vivre de manière précaire, sans perspective à moyen terme.
- **Hausser le seuil d'admissibilité à l'aide juridique** de façon à ce qu'il corresponde au salaire d'une personne travaillant à temps plein et payée au salaire minimum.
- **Instaurer une assurance parentale qui inclura les travailleurs autonomes** et procurera 80% du salaire.